OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL
Cœur de Garonne

2026 RÉFÉRENCEMENT DES ÉVÉNEMENTS

Vos événements sur nos plateformes



DÉCOUVREZ NOTRE SITE INTERNET

www.tourismecoeurdegaronne.com

BIENVENUE DANS VOTRE

Agenda

01

Présentation

02

Comment être référencé

03

Infos pratiques

PRÉSENTATION

De l’agenda

L’Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Garonne met à disposition un agenda des événements, diffusé sur les sites suivants :

- https://tourismecoeurdegaronne.com/
- https://www.culturesudtoulousain.fr/
- https://www.hautegaronnetourisme.com/bouger-et-sortir/sortir-se-divertir/tout-agenda/
- https://www.tourisme-occitanie.com/agenda/
- https://www.tourisme-volvestre.fr/agenda/

Également, selon la nature de votre événement, la semaine précédant votre événement, nous effectuons une annonce sur Radio Galaxie.

Grâce à notre outil gratuit mis à votre disposition, vous avez la possibilité de mettre en lumière votre événement et de lui offrir une meilleure visibilité.

COMMENT ÊTRE RÉFÉRENCÉ

Dans l’agenda

- Entrez le lien dans votre barre de recherche : https://tourismecoeurdegaronne.com/je-communique-mon-evenement/
- Directement sur notre site (rubrique Agenda → Je communique mon événement)
- Scannez le QR code

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Ajoutez toutes les informations en votre possession pour créer l’événement.
- Seules les lignes indiquées en rouge sont obligatoires.
- Cochez la case « Autorisation de diffusion RGPD » (obligatoire) afin que nous puissions relayer votre événement.
- Validez votre saisie et après avoir cliqué, attendez la page de confirmation avant de fermer.
- Nous avons simplifié au maximum l’ajout de votre événement afin de vous en faciliter l’utilisation (diminution du nombre de rubriques, détails limités.). Si vous avez d'autres suggestions d'améliorations merci de nous les communiquer.

INFOS PRATIQUES

FAQ

🧭 Compréhension de l’outil

- **À quoi sert cet outil de référencement des événements ?**
 - Cet outil sert à référencer vos événements sur plusieurs sites et à la radio.
 - Également sur les réseaux sociaux de l’office de tourisme
- **Qui peut utiliser cet outil ?**
 - Toute personne ou association organisant un événement ouvert au public.
- **Mon événement sera-t-il visible immédiatement après saisie ?**
 - Non, il faut attendre la validation par l’Office de Tourisme. Cela peut prendre jusqu’à 1 jour (pendant les horaires d’ouverture de l’Office de Tourisme).
- **L’utilisation de cet outil est-elle gratuite ?**
 - Oui.

📝 Saisie de l’événement

- **Quelles informations sont obligatoires pour publier un événement ?**
 - Les champs obligatoires sont indiqués en rouge pour chaque rubrique.
- **Puis-je enregistrer un événement sans avoir toutes les informations immédiatement ?**
 - C’est déconseillé, pour que l’on puisse bien communiquer sur un événement, il nous faut toutes les informations.
- **Puis-je modifier un événement après validation ?**
 - Bien sûr. Il suffit d’envoyer un mail à : tourisme@cc-coeurdegaronne.fr
- **Peut-on ajouter des images ou des affiches ?**
 - Oui, c’est obligatoire. Un visuel est requis, quel qu’il soit. Sans visuel, nous ne pouvons pas publier l’événement sur le site.

INFOS PRATIQUES

FAQ

🌐 Diffusion et visibilité

- **Mon événement est-il diffusé sur plusieurs sites automatiquement ?**
 - Selon la nature de l’événement, votre manifestation est publiée sur certains sites, ou non.
- **Est-il visible sur les réseaux sociaux ou autres supports ?**
 - Ce n’est pas automatique, mais l’Office de Tourisme publie les événements du week-end.
 - Nous faisons une sélection la plus fidèle et représentative possible des évènements présents sur le territoire.
- **Combien de temps mon événement reste-t-il en ligne ?**
 - Jusqu’au lendemain de votre événement.

⚙️ Fonctionnement et validation

- **Qui valide les événements avant publication ?**
 - C’est l’Office de Tourisme qui reçoit, vérifie, corrige et valide vos fiches.
- **Dois-je prévenir l’Office de Tourisme après chaque modification ?**
 - Non, ce n’est pas obligatoire. En revanche, en cas de modification, il est nécessaire de nous envoyer un mail. Il ne faut pas créer une nouvelle fiche risquant de créer un doublon avec un évènement obsolète.

INFOS PRATIQUES

FAQ

📅 Bonnes pratiques

- **Quand dois-je saisir mon événement pour qu'il soit bien relayé ?**
 - Dès que vous avez toutes les informations.
- **Puis-je publier plusieurs événements en même temps ?**
 - Oui.

🆘 Aide et support

- **Qui contacter en cas de problème avec l'outil ?**
 - Vous pouvez contacter l'Office de Tourisme.
- **Peut-on être accompagné pour la première saisie ?**
 - Oui, vous pouvez nous contacter et nous aviserons au cas par cas.
- **Que faire si je rencontre une erreur technique ?**
 - Contactez-nous par téléphone.

OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL
Cœur de Garonne

Merci !

Contactez nous :

Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Garonne

www.tourismecoeurdegaronne.com
tourisme@cc-coeurdegaronne.fr
05.62.02.01.79